



## ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINE

Assemblée générale annuelle 2022-2023

**Compte  
rendu  
15 septembre - 18:15  
Cafétéria- école secondaire Des Lacs**

Liste des présences:

Lucie Brunette  
Pascale Labelle  
Stéphanie Dion  
Thessa Girard-Bourgoin  
Kim Proulx  
Mélanie Cloutier  
Manon Lafontaine

### 1.1 Mot de la direction

Monsieur Jocelyn Bourdon remercie les personnes dans la salle pour leur présence

### 1.2 Ouverture de la séance

La séance ouvre à 18:27.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Pascale Labelle que l'ordre du jour soit adopté tel.

### 1.4 Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Madame Kim Proulx propose Lucie Brunette et cette dernière accepte.

### 1.5 Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 16 septembre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kim Proulx que le compte rendu de la réunion du 16 septembre 2021 soit adopté avec les corrections suivantes : Présences - ajouter le nom de Pascale Labelle, 1.9 - retirer le nom de Kim Proulx et ajouter celui de Mélanie Cloutier.

## 1.6 Lecture et adoption du rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement

Monsieur Jocelyn Bourdon fait la lecture du message envoyé par le président, monsieur Benoit Philippe, car celui-ci ne pouvait être présent à la rencontre.

Le rapport sera soumis à la CSSPO et affiché sur le site web de l'école avant la fin de la semaine prochaine.

## 1.7 Nomination d'un(e) président(e) de rencontre et d'un(e) secrétaire d'élection

Madame Lucie Brunette propose monsieur Jocelyn Bourdon comme président et secrétaire d'élection.

## 1.8 Élection des parents-membres du conseil d'établissement 2022-2023

3 postes sont en élection: 1 à l'immeuble Sainte-Cécile et 2 à l'immeuble La Pêche

Monsieur Jocelyn Bourdon indique avoir reçu un courriel de madame Chantal Matthews, qui ne pouvait être présente à la rencontre, indiquant qu'elle aimerait poser sa candidature comme parent pour l'immeuble Sainte-Cécile

SONT ÉLUES PAR ACCLAMATION:

Chantal Matthews	parent immeuble Sainte-Cécile
Manon Lafontaine	parent immeuble La Pêche
Mélanie Cloutier	parent immeuble La Pêche

De plus, il restait une année sur le C.É. pour madame Lucie Brunette, mais, n'ayant plus d'enfants à l'école au Coeur-des-Collines, elle sera remplacée par madame Stéphanie Dion.

## 1.9 Élection d'un parent substitut-membre du conseil d'établissement

EST ÉLUE À L'UNANIMITÉ, madame Kim Proulx

## 1.10 Élection du représentant au comité de parents du CSSPO pour un mandat d'un an

EST ÉLUE PAR ACCLAMATION, madame Mélanie Cloutier

## 1.11 Élection du représentant au comité EHDAA du CSSPO pour un mandat d'un an

La sélection des représentants au comité EHDAA est faite lors du premier comité de parents. Madame Pascal Labelle indique qu'elle proposera sa candidature en envoyant le formulaire.

## 1.12 Conseil d'administration du CSSPO

Ce point sera retiré de l'ordre du jour

### 1.13 Organisme de participation des parents (OPP)

Madame Kim Proulx indique qu'elle se retire de l'OPP et que c'est Pascale Labelle qui prendra la relève. Mesdames Thessa Girard-Bourgoin et Mélanie Cloutier mentionnent également leur intérêt à participer à l'OPP.

### 1.14 Période de questions

Madame Mélanie Cloutier demande si l'école a reçu des ressources supplémentaires vu les trois immeubles occupés en ce moment dû aux travaux de construction.

Monsieur Jocelyn Bourdon explique qu'il a réparti les ressources qu'il avait selon les immeubles au niveau T.E.S. et orthopédagogues.

Au niveau de la sécurité, 3 adultes assurent la traversée de la route le midi et un autobus apporte les enfants de la 4e année du débarcadère au Mashado le matin et vice-versa en fin de journée.

Madame Kim Proulx demande qu'est-ce qui sera fait avec les bottes et manteaux d'hiver puisque les élèves n'ont pas accès à des casiers et il manque de place en classe.

Monsieur Jocelyn Bourdon explique qu'il y a actuellement assez de place pour les manteaux et les boîtes à lunch. Une solution sera éventuellement trouvée pour les bottes d'hiver.

Madame Stéphanie Dion demande si des vérifications avaient été faites avec l'église pour louer le sous-sol pour les cours d'éducation physique.

Monsieur Jocelyn Bourdon explique que ce n'est pas possible, l'aménagement ne le permet pas. Les élèves peuvent utiliser le gymnase de l'immeuble Sainte-Cécile ainsi que celui de l'école secondaire Des Lacs. De plus, aussi souvent que possible, les cours d'éducation physique se feront à l'extérieur.

Monsieur le directeur indique que si des retards sont à prévoir au niveau de la construction, les professeurs en seront informés en premier et ensuite les parents. Il sera très transparent dans les démarches et les élèves devraient être réintégrés en janvier.

### 1.15 Proposition des dates des réunions du C.É.

11 octobre, 1er novembre, 6 décembre, 7 février, 4 avril, 2 mai et 6 juin  
Les rencontres auront lieu dans une salle de classe de l'école secondaire Des Lacs.

### 1.16 Clôture de la séance

Madame Kim Proulx propose la levée de la séance (j'ai omis d'indiquer l'heure)